



La gazette de L'OCA

Numéro 131

29 janvier 2010

EDITORIAL

Gazette pas franchement hilarante car fortement statutaire. A part Achille Talon, qui peut s'éclater sur un décret ! Mais comme il est là, il faut bien en parler...

AGENDA

À suivre :

1^{er} février 2010, de 13h45 à 14h45, NEF du Mont Gros : séminaire : Metal Enrichment Of The Intra-cluster Medium, par Wolfgang Kapferer,

Du 04 février 2010, 09h30, au 5 février 2010, 16h30 : Assemblée Générale de Géoazur : Premier bilan des équipes actuelles, situation des discussions, détermination finale de la structure scientifique.

EN DIRECT DE LA DIRECTION

Vous avez été informés la semaine dernière de la parution du décret modifiant les statuts de notre Observatoire (ci-joint le PDF des statuts consolidés du 10 janvier 2010).

C'est un évènement essentiel pour notre observatoire qui est conforté dans son statut d'Établissement Public autonome et nouvellement positionné en opérateur de recherches en SPU par les changements qu'apporte ces statuts.

Quels sont les changements majeurs? Essentiellement les rôles respectifs et la constitution du CS et du CA.

1) Le CS est réduit en nombre : il y a 8 membres élus, 8 membres extérieurs nommés par le rectorat sur proposition du directeur de l'INSU. Les Directeurs d'Unités Mixte de Recherche sont membres de droit.

Ce conseil est résolument représentatif de la

communauté scientifique nationale et internationale. Le président du CS est élu par le CS parmi les personnalités extérieures nommées. Le directeur de l'observatoire assiste au CS avec voix consultative. Sur le premier mandat du CS (qui passe de 3 à 4 ans) ce conseil est présidé par dérogation par le directeur de l'OCA (le régime de croisière n'étant pas atteint). Le CS est positionné pour proposer et évaluer, et est clairement consultatif (dans les précédents statuts de l'OCA il "décidait de la politique de l'établissement").

Ce Conseil, structuré comme celui des organismes de recherche, a pour rôle de nous aider à conduire une politique scientifique d'excellence.

2) Le CA est réduit à 23 membres. Il est présidé par le directeur de l'OCA.

Sont membres de droit le directeur de l'INSU, le Président de l'UNS ou leurs représentants et 4 membres extérieurs, proposés par l'IRD, la Région, Conseil Général et les membres élus du CA.

Il y a 14 membres élus représentant toutes les catégories du personnel et deux membres du CS désignés par ce dernier.

Le CA est positionné dans un rôle de décideur de la stratégie de l'établissement, il est libre de suivre ou pas les avis du CS.

Ce sont ces nouveaux Conseils, représentatifs de toutes les unités de l'OCA, de ses grands domaines disciplinaires et de ses métiers, qui vont accompagner et évaluer l'élaboration de notre prochain projet de contrat quadriennal 2012-2015, puis suivre sa mise en œuvre pendant 4 ans.

La campagne d'élections qui va être ouverte est donc extrêmement importante. Cette campagne va concerner l'élection des membres du Conseil Scientifique, ceux du Conseil d'Administration et ceux de la CPE (Commission paritaire d'Établissement) également en renouvellement.

Nous avons en effet décidé d'organiser ces trois élections le même jour pour plus d'efficacité.

J'espère qu'elle vous mobilisera très largement en tant qu'électrices et électeurs mais également en tant que candidat(e)s. c'est votre avenir!

Farrokh Vakili

Élections des membres (élus) de nos deux conseils : Conseil d'Administration (CA) et Conseil Scientifique (CS).

L'élection se fait au scrutin uninominal majoritaire à deux tours

En ce qui concerne le nombre de membres à élire, voilà le détail (cf. décret) :

CA, collège chercheurs A : 4
CA, collège chercheurs B : 4
CA, collège ITA : 4
CA, collège Doctorants : 2

CS, collège chercheurs A : 3
CS, collège chercheurs B : 2
CS, collège ITA, cadre A : 3

Voici le calendrier retenu par la Commission Électorale de l'OCA :

Lundi 01 février 2010 : Appel à candidatures pour les élections au CA et CS

Lundi 01 février 2010 : Affichage des listes électorales (provisoires); Les électeurs sont donc invités à vérifier s'il n'y a pas d'erreur (c'est fait pour cela !!)

Lundi 22 février 2010 : Affichage des listes électorales (définitives)

Lundi 22 février 2010 : Date limite de dépôt des candidatures pour le CA et CS.

Dépôt de candidature : courrier (simple, peut-être par exemple, la copie d'un courriel précédemment envoyé mais obligatoirement daté et signé du candidat) auprès du Président de la commission électorale de l'OCA avec copie au cabinet du Directeur de l'OCA.

Début de la campagne (officielle) des candidats

Lundi 08 mars 2010 : Premier tour des élections pour le CA et le CS

Lundi 15 mars 2010 : Second tour (éventuel) pour les postes restant à pourvoir [avec l'élection des représentants pour la CPE de l'OCA]

*Pour la Commission Électorale de l'OCA
Son Président, Bernard PICHON*

MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Comme le dit si bien la formule, depuis le 11 janvier dernier, notre cher Collègue et Ami Ingénieur Christian Pollas est « admis à faire valoir ses droits à une retraite bien méritée » (et ce n'est pas Tarot qui dira le contraire !). Autour d'un pot (bien sûr), nous lui adresserons ce vendredi 29 janvier à partir de 15h30 à la NEF tous nos vœux de bonheur pour la suite!

PETITES ANNONCES

J'essaye toujours de fourguer mon dictionnaire de latin. Quant à Samer Kanaan (qui passe sa thèse en ce moment), il vend frigo, lave linge, accessoires cuisine, canapé, une Smart cabriolet boîte séquentielle (4000 euros) et une Renault Clio boîte automatique (1400 euros)

NOS CHERS PETITS

Artémis accueille pour 3 mois un étudiant australien, Andrew Wade, qui vient travailler en soutien au projet Télémétrie conduit par Michel Lintz, et Jacques Millo, qui nous arrive du laboratoire Syrte à Paris où il a soutenu sa thèse ; Artémis a obtenu pour lui un financement de 12 mois de CDD (niveau Ing.de recherche) pour travailler avec nous sur la R&D des cavités optiques de stockage d'énergie lumineuse.

Carton plein pour les étudiants d'Artémis cette année puisqu'après la deuxième place d'Olivier Minazzoli à la journée des doctorants de l'OCA, Nicolas Douillet est arrivé à la troisième place du concours du poster vulgarisé décerné le jour de la remise des diplômes de docteurs à l'Université de Nice.

JEUX

Solution du numéro précédent

Rébus : François 1^{er} conquiert le Milanais

Suite : sur la première ligne il y a un 1.

On écrit sur la ligne suivante ce que l'on a lu donc 11 (il y a un 1 sur la ligne précédente)

Sur la troisième ligne on écrit: 21 (il y a deux 1 sur la ligne précédente))

etc...